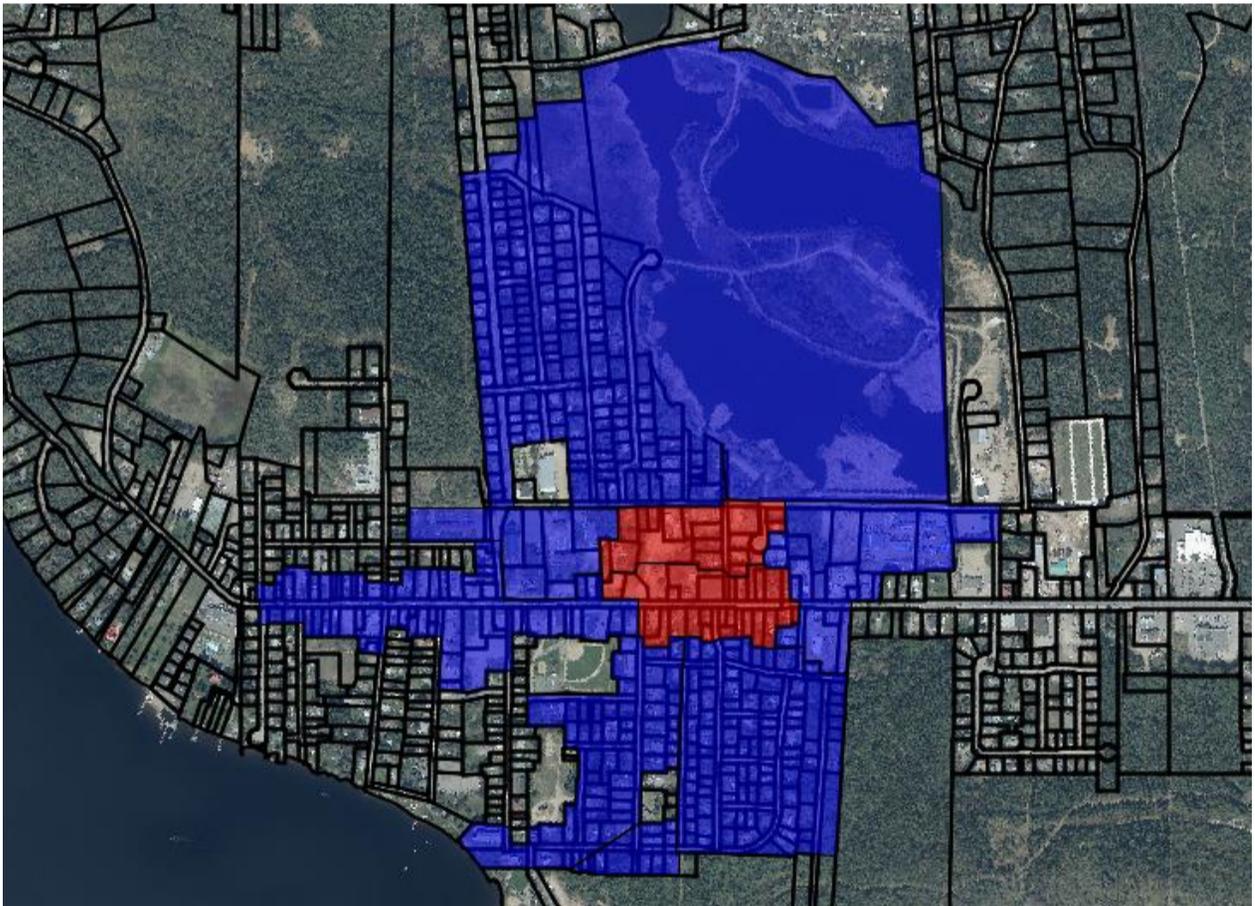




Aux personnes concernées par un projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que :

1. **Lors de la séance ordinaire tenue le 24 janvier 2023**, le conseil municipal a adopté le projet de résolution de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) no 23-0124-016 situé sur l'ancien site de la station-service Irvin (lot 5 632 709) et de l'ancien terrain de l'entreprise Construction Rayben (lot 5 623 711). Le projet de résolution vise à autoriser trois (3) constructions multifamiliales de 21, 21 et 27 logements. Les trois constructions auront 3 étages et dont deux (2) construction se situeront sur le même lot.
2. Le plan joint au présent avis illustre les zones concernées UR-C3 et UR-H4 où sont situés les immeubles faisant l'objet du premier projet de résolution ainsi que les zones contiguës UR-H3, RT-7, UR-C4, UR-H11, UR-C1 et UR-P4 constituant le secteur concerné.
3. **Une assemblée de consultation publique aura lieu le 8 février 2023 à 18 h30**, à la salle Jules-St-Georges de l'hôtel de ville situé au 490, rue Principale, à Saint-Donat au cours de laquelle le projet de résolution sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.
4. Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
5. Le projet de résolution ainsi que le document de présentation du projet proposé peuvent être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30 et en ligne à http://www.saint-donat.ca/citoyens/Consultation_publicque.cfm



Fait à Saint-Donat ce 27 janvier 2023

Gabriel Leblanc
Directeur du greffe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Gabriel Leblanc, greffier de la Municipalité de Saint-Donat, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil municipal, ce 27 janvier 2023, entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 janvier 2023

Gabriel Leblanc
Directeur du greffe